

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 26 septembre 2022

### SECURITE CIVILE

#### **Réussite de l'opération de relevage et de tractage du Boeing 737 et reprise prévisible du trafic aérien cet après-midi à l'aéroport Montpellier-Méditerranée**

**L'opération de relevage et de tractage du Boeing 737 de la West Atlantic, qui a débuté hier après-midi et qui s'est poursuivie jusqu'à ce matin à l'aéroport Montpellier-Méditerranée, est une réussite.** Sorti de piste dans la nuit de vendredi à samedi, l'avion a pu être déplacé de la zone de l'accident vers un espace sécurisé sans endommager sa structure et sans générer de pollution.

**L'aéroport Montpellier-Méditerranée prévoit une reprise du trafic aérien ce lundi après-midi.**

L'aéronef qui s'était immobilisé en bout de piste, la partie avant (« nez ») partiellement immergée dans l'étang de l'Or, a nécessité l'intervention de matériels lourds de levage. Deux grues de 450 et 300T., un poids-lourd avec plateau ainsi que des engins de chantier pour le terrassement du site ont été engagés pour permettre le déplacement de l'avion dans des conditions optimales de sécurité. Au total, près d'une centaine de personnes ont été mobilisées sur l'ensemble de l'opération. A titre préventif, le SDIS de l'Hérault avait installé un dispositif anti-pollution dans l'étang de l'Or.

Le préfet de l'Hérault Hugues Moutouh tient à remercier l'ensemble des acteurs mobilisés (services de l'Etat, équipes de l'aéroport, DGAC, BEA, SDIS 34, GTA, compagnie exploitant l'avion, assureurs, experts, entreprise Boeing, les sociétés de terrassement et de grutage) qui par leurs actions coordonnées ont permis un retour rapide à une situation normale.

Pour rappel, cet accident matériel d'aéronef n'a fait aucune victime mais a paralysé le trafic aérien sur l'aéroport de Montpellier-Méditerranée depuis samedi matin. Les investigations de la Gendarmerie des Transports Aérien se poursuivent sous l'autorité du procureur de la République, ainsi que le travail d'enquête du Bureau d'Enquêtes et d'Analyses (BEA).

#### **Cabinet du préfet**

Service départemental de  
la communication interministérielle  
Tél. : 04 67 61 61 25  
Mél. : [pref-communication@herault.gouv.fr](mailto:pref-communication@herault.gouv.fr)  
Site : [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)  
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance  
34062 Montpellier CEDEX 2